



Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Téléphone 031 322 89 11
Fax 031 322 84 63
slb-bns@slb.admin.ch

<http://www.snl.ch>

– Section des Collections
– Section des Services aux usagers
– Archives littéraires suisses

Préservation à long terme des disquettes des bibliothèques cantonales

Résumé

pour les participants de la journée "Disponibilité à long terme des publications électroniques dans les bibliothèques patrimoniales suisses – coopération"

Point de départ

Lors de la journée de l'année passée, la Bibliothèque nationale suisse (BN) a présenté les activités concernant la préservation des disquettes de ses collections. La BN a reçu lors de cette journée le mandat d'élaborer un concept pour une approche coopérative pour la préservation des disquettes dans les bibliothèques cantonales.

Analyse des besoins

Une analyse des besoins a été menée en printemps 2004 avec un questionnaire adressé aux bibliothèques cantonales. Le sondage donne les résultats suivants: cinq bibliothèques cantonales (AG, GE, UR, ZG, ZH) possèdent des disquettes et sont intéressées à les faire archiver par la BN. Le nombre de disquettes varie entre six et cent par bibliothèque. La plupart peuvent être lues avec le système d'exploitation DOS. Il y aussi quelques disquettes MAC. La liste des titres a permis de constater que la moitié des disquettes annoncées étaient déjà archivées par la BN. L'autre moitié doit encore l'être.

Suite des travaux

La BN archive les disquettes des cinq bibliothèques cantonales intéressées. Elle sépare les contenus du support et les archive sur le système d'archivage ASTOR. Avec la sauvegarde sur ASTOR la préservation à long terme est garantie. Les disquettes seront rendues aux bibliothèques cantonales y compris une copie du contenu sur un support plus adéquat pour l'utilisation et l'archivage à long-terme. Une copie du contenu pourra être tirée ultérieurement du système ASTOR en cas de besoin. Les bibliothèques cantonales sont responsables pour la recherche et l'étiquetage de leurs disquettes. Elles grouperont les disquettes par format de données, établiront les conventions des noms et livreront les métadonnées et disquettes à la BN. La BN s'occupera de tous les travaux en liaison avec l'archivage à long terme (clarification de la situation juridique, identification unique, archivage etc.). Elle sera en outre responsable de la préservation à long terme. Les bibliothèques cantonales prendront en charge les coûts internes pour la recherche et l'étiquetage des disquettes. Elles détermineront une personne de contact. La BN se chargera des travaux d'archivage. Seules les disquettes qui correspondent au concept des Helvetica ou des publications cantonales seront archivées.

Planification

Jusqu'à mi-décembre 2004	Décision finale des bibliothèques cantonales quant à leur participation et nomination de la personne de contact
Jusqu'en avril 2005	Demande de projet à la BN (y compris autorisation)
Dès mai 2005	Début du projet et livraison des objets des bibliothèques cantonales à la BN
Jusqu'en décembre 2005	Fin du projet et restitution des objets archivés aux bibliothèques cantonales

Décisions

L'étude préliminaire sera présentée en détail lors de la journée. Des réponses aux questions suivantes sont attendues:

- Y-a-t-il des questions par rapport à la procédure?
- La procédure est-elle réaliste pour les bibliothèques qui ont signalé leur intérêt?
- D'autres bibliothèques souhaitent-elles manifester leur intérêt?